



TRANSPORT

Aménagement des carrefours à feux pour faciliter les déplacements des cyclistes

Les carrefours à feux situés en milieu urbain concentrent les plus gros risques d'accidents, principalement liés aux angles morts des véhicules de gros gabarits. Dans le cadre de son schéma cyclable, le Grand Montauban œuvre pour faciliter et sécuriser les déplacements en vélo des habitants.

Publié le 03 décembre 2020

Afin de sécuriser l'ensemble des carrefours à feux de la Ville de Montauban, le service Développement Durable et la Direction de la voirie ont réalisé fin novembre les aménagements cyclables suivants :

- Généralisation des sas à vélos sur l'ensemble des carrefours à feux de la Ville;
- Généralisation du cédez-le-passage, permettant au cycliste de tourner à droite un temps avant les véhicules motorisés, tout en cédant la priorité aux véhicules engagés dans le carrefour.